



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 4 août 2006
N° CERTA-2006-AVI-335

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Drupal

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2006-AVI-335>

Gestion du document

Référence	CERTA-2006-AVI-335
Titre	Vulnérabilité dans Drupal
Date de la première version	4 août 2006
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Drupal DRUPAL-SA-2006-011 du 2 août 2006
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Cross-Site Scripting

2 Systèmes affectés

- Drupal version 4.6.8 et antérieures ;
- Drupal version 4.7.2 et antérieures.

3 Résumé

Une vulnérabilité dans Drupal permet à un utilisateur distant de conduire une attaque de type cross-site scripting.

4 Description

Un manque de contrôle des paramètres passés au module `user.module` de Drupal permet à un utilisateur distant d'injecter indirectement du script ou du code HTML dans les pages visualisées par un utilisateur de l'application Drupal vulnérable.

5 Solution

Les versions 4.6.9 et 4.7.3 corrigent le problème :
<http://www.drupal.org/node/76748>

6 Documentation

Bulletin de sécurité drupal DRUPAL-SA-2006-011 du 2 août 2006 :
<http://www.drupal.org/node/76748>

Gestion détaillée du document

4 août 2006 version initiale.